

**ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE WOLUWE-  
SAINT-PIERRE  
Collège des Bourgmestre et  
Echevins  
Avenue Charles Thielemans, 93  
B – 1150 BRUXELLES**

V/Réf : MC/DW-2016/108 (PU/596838)-s/1071  
N/Réf. : JMB/WSP-2.199/s.589  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Mesdames, Messieurs,

**Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Rue Kelle, 146.**  
**Transformation, rénovation et extension d'une construction en intérieur d'îlot.**  
**Demande de permis d'urbanisme.**

En réponse à votre lettre du 25 mai 2016 sous référence, reçue le 26 mai, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 22 juin 2016.

La demande concerne une construction quatre façades de type rural en intérieur d'îlot, qui date visiblement d'avant 1932 et qui est dans un état d'abandon avancé depuis longtemps. Le bien se situe à proximité du parc des Sources classé et est accessible par une servitude de passage entre les n° 136 et 144.

Le projet consiste à rénover entièrement, isoler, transformer et étendre la construction pour lui fournir le confort nécessaire à une famille avec quatre enfants.

Le volume initial serait préservé, ses parois seraient élargies vers l'extérieur pour la mise en œuvre d'une isolation avec une finition en crépi de ton clair. La toiture serait refaite et le faîte relevé de 30cm.

Le niveau jardin serait étendu avec une annexe d'un seul niveau à toit plat.

De nouvelles menuiseries extérieures en bois de teinte gris clair avec double vitrage et grilles de prise d'air complèteraient la rénovation.

La CRMS remarque que le projet dénature totalement le caractère rural du bien mais qu'il permet d'assainir un bien à l'état d'abandon avancé et d'en faire une habitation répondant aux exigences actuelles d'habitabilité. Elle constate par ailleurs que le bien est peu visible à partir du site classé et du chemin de fer désaffecté (Bruxelles – Tervueren).

La CRMS demande que les prescriptions urbanistiques soient strictement respectées.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente